



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES—? LES CLAYES-SOUS-BOIS/VILLEPREUX

Après des mois d'occupation, le squat de la Poste démantelé



Depuis plusieurs mois, un individu squattait illégalement avec son camion ce terrain privé appartenant à la Poste et situé aux Clayes-sous-Bois. Photo fournie par la ville de Villepreux

Jeudi 6 février, les forces de l'ordre sont intervenues aux Clayes-sous-Bois pour évacuer le squat de la Poste, suite à une procédure d'expulsion de la préfecture des Yvelines.

Depuis plusieurs mois, un homme s'était installé illégalement avec son camion sur ce terrain privé. Au fil des semaines, ses menaces, insultes et autres exhibitions avaient fait l'objet de plusieurs dépôts de plaintes des riverains de Vil-

lepreux et de l'Esat (Établissement et service d'aide par le travail) voisin.

Une pétition avait été lancée par les riverains et envoyée en préfecture.

Suite à son comportement, l'homme avait été condamné en comparution immédiate à un an de prison et incarcéré à la prison de Bois-d'Arcy. À l'issue de ses douze mois de détention, il devrait quitter le territoire.

Des plots pour éviter d'autres squats

Parallèlement, les maires des Clayes-sous-Bois et Villepreux, la Poste et les services de l'État, ont œuvré à mettre en route les procédures pour rendre cette expulsion pos-

sible. Les derniers débris du site ont été enlevés par une entreprise mandatée par la Poste. Des plots ont été posés pour éviter l'installation d'autres squats.

« Les riverains nous ont remonté de précieuses informations qui nous auront permis d'alimenter chaque fois davantage la préfecture, la Poste et la police nationale, et ce, dès le début de cette occupation illégale, note Jean-Baptiste Hamonic, maire de Villepreux. **Sur-tout, je les remercie de leur patience. Il aura fallu plusieurs mois avant que l'expulsion ne devienne effective. Ce dossier nous montre malheureusement une réalité : celle de la longueur et de la complexité de certaines procédures. » ■**

